



Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°4

Avril-Mai-Juin 2021



Le Mot du Maire

Retour à la normale ?

Depuis quelques jours, fini le couvre-feu, fini le masque en extérieur, malgré les gestes barrières qu'il faut continuer à appliquer, nous pouvons nous revoir, retourner nous asseoir aux terrasses des cafés, parler en groupe de plus de 10 personnes, presque la vie d'avant !

Un an s'est écoulé, depuis les élections municipales et les élus ont enfin pu aller à votre rencontre sur différents lieux de la commune ; les discussions portent beaucoup sur la circulation des véhicules, la dangerosité des carrefours et des entrées de bourg, les problèmes de voisinage, les points de collecte des poubelles...

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé et les échanges partagés.

Du côté du Conseil municipal, les réunions se déroulent toujours dans la salle des fêtes de Priaire ou à la ferme Giraud de Thorigny/M, la salle des fêtes d'Usseau étant toujours occupée par le restaurant scolaire et la garderie. Le public peut à nouveau venir assister au conseil municipal.

Au conseil de mai, nous avons accueilli une nouvelle élue, Mme Aurèlie THUAULT-MACE, en remplacement de M Jean-Luc MENNEGUERRE, démissionnaire de la liste d'opposition menée par Sébastien DUGLEUX.

Nous lui souhaitons la bienvenue et voulons croire à un travail constructif ensemble.

Deux projets sont en cours actuellement pour lesquels, de manière différente, vous nous aidez à avancer.

- Par des réunions en extérieur et en petit groupe :

Avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, les associations et le personnel, nous avons collecté vos avis, vos besoins, vos remarques sur le premier projet « la sécurisation de l'entrée de l'école ». Ces partages seront associés au travail mené avec l'ingénierie du département et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

- Le projet de l'ancien commerce, quant à lui, à partir de l'analyse des questionnaires reçus, va commencer à prendre forme.

Du côté de l'école, les enfants ont pu profiter avec l'association du CCRET, d'une animation sur les pollinisateurs, abeilles et autres.

La Ligue de l'Enseignement, dans le cadre du festival de la 5eme Saison, a accompagné le collectif Gonzo pour une découverte artistique avec le laboratoire de recyclerie musicale ; ensuite les familles ont pu se regrouper pour un spectacle gratuit de théâtre gestuel « Goodbye Persil » à la ferme Giraud.

Les associations reprennent aussi leurs activités et animations, pour le plaisir de vous retrouver !

Nous pensons vacances, voyages, repas de famille, barbecue entre amis...

Tout cela, ne nous ramène-t-il pas à une vie presque normale ? oui... Alors profitons raisonnablement !

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

Sommaire

Conseil Municipal

Comptes rendus p. 2

Actus du moment

Centre de vaccination de
Mauzé p. 4
Tournage d'un film au Lavoir p. 5
Ecole : My Keeper p. 5
Restaurant scolaire p. 5
APICité p. 6
Parc éolien du Breuillac p. 6

Parole aux Associations

Familles Rurales p. 7
Comité des Fêtes d'Usseau p. 7
APE Usseau p. 7

Vivre ENSEMBLE

Subventions aux associations p. 8

Veille et Proposition

p. 8

du 02 avril 2021

Étaient présents : BOUCHERY Marie-Christelle, BERTAU Jean-Marie, GRATALOUP Monique, VIAUD Patrice, LIXON Myriam, CONSTANTIN Jocelyne, WIERZBICKI Pascal, WIERZBICKI Nadine, AUDE Christine, PETORIN François, LATROMPETTE Sophie, MOREAU Cédric, CHAT Cyril, BERTHELOT Lucie, GIRARDEAU Fabrice, TEILLET Philippe.

Étaient absents et excusés : GIBAULT Florent.

Étaient représentés : DUGLEUX Sébastien à TEILLET Philippe, MENNEGUERRE Jean-Luc à GIRARDEAU Fabrice.

❖ Vote du budget principal 2021 de Val du Mignon

Le budget de la commune est équilibré en recettes comme en dépenses comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	946 393,26 €	733 281,00 €	329 422,60 €	160 771,10 €
Opérations d'ordre	138 550,40 €	10 000,00 €	10 000,00 €	138 550,40 €
Solde d'exécution reporté		341 662,66 €	14 414,24 €	
Affectation des résultats				54 515,34 €
TOTAL	1 084 943,66 €	1 084 943,66 €	353 836,84 €	353 836,84 €

Vote : 14 POUR / 4 CONTRE / 0 ABSTENTION

❖ Vote du Budget Annexe « Centre de loisirs » 2021

Le budget annexe « Centre de loisirs » (gestion de la Ferme Giraud à Thorigny) n'a pas d'investissement du fait que nous ne soyons pas propriétaire. Il est composé comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	12 150,00 €	13 914,66 €	NEANT	
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €		
Résultat reporté	1 764,66 €			
TOTAL	13 914,66 €	13 914,66 €		

Vote : 18 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

❖ Vote du Budget SPIC « Régie Energies Renouvelables » 2021

Le budget est équilibré en recettes comme en dépenses comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 913,93 €	3 000,00 €	1 642,43 €	0,00 €
Opérations d'ordre	1 370,00 €	874,00 €	874,00 €	1 370,00 €
Résultat reporté		4 115,93 €		
Solde d'exécution reporté				1 146,43 €
TOTAL	7 989,93 €	7 989,93 €	2 516,43 €	353 836,84 €

Vote : 18 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

❖ Contrat d'achat avec la Société RESTORIA pour l'approvisionnement des denrées alimentaires brutes pour la restauration scolaire

La convention avec la société API Restauration de Biard (Vienne) pour l'assistance d'achats de denrées alimentaires et de la conception des menus prend fin le 10 juillet 2021.

Avec cette société nous avons rencontré des problèmes de livraison de denrées, et de communication avec le Commercial. A plusieurs reprises, des élus sont allés déjeuner au restaurant scolaire et ont constaté que les produits n'étaient pas de qualité.

La société RESTORIA propose plus de fournisseurs locaux par rapport à la société actuelle, mais aussi plus de produits bio, pour un coût inférieur. Cette société propose différentes offres de gamme allant de 1 à 6. L'offre étudiée est la n°3 avec 40% de produits durables dont 10% de produits bio et 2 fromages par semaine.

Variante 3	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Maternelles	6 300	1,10 €	6 930,00 €
Elémentaires	6 720	1,20 €	8 064,00 €
Adultes	140	2,03 €	284,20 €
Frais fixes	10	870,81 €	8 708,06 €
		Total HT	23 986,26 €
		Total TTC	25 305,51 €

Considérant la nécessité de servir des repas équilibrés, complets et de qualité aux publics scolaires, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la société RESTORIA.

du 23 avril 2021

Étaient présents : BOUCHERY Marie-Christelle, BERTAU Jean-Marie, GRATALOUP Monique, VIAUD Patrice, LIXON Myriam, CONSTANTIN Jocelyne, WIERZBICKI Pascal, WIERZBICKI Nadine, AUDE Christine, GIBault Florent, MOREAU Cédric, CHAT Cyril, BERTHELOT Lucie, TEILLET Philippe.

Étaient absents non excusés : DUGLEUX Sébastien, MENNEGUERRE Jean-Luc.

Étaient représentés : LATROMPETTE Sophie par AUDE Christine, PETORIN François par BOUCHERY Marie-Christelle, GIRARDEAU Fabrice par MOREAU Cédric.

❖ **Désignation de référents « Ambroisie » (élu et agent)**

L'Ambroisie est une plante annuelle, envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Les principales manifestations cliniques sont des rhinites, conjonctivites, trachéites, avec dans 50% des cas l'apparition de l'asthme ou son aggravation. Elle est en pleine progression en France.

La lutte contre l'Ambroisie, priorité du plan régional santé environnement, a été rendue obligatoire par arrêté préfectoral en Deux-Sèvres, en juin 2019. Cet arrêté fixe l'obligation de prévenir la pousse de l'Ambroisie et de la détruire dans tous les milieux publics et privés.

L'agglomération du Niortais est encore peu colonisée, l'objectif est donc d'empêcher l'espèce de s'installer durablement en formant un réseau de sentinelles dans chacune des communes. Ainsi chaque commune est invitée à désigner un binôme formé d'un élu et d'un agent territorial.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. Florent GIBault en tant que référent élu et M. Cyril PORTRAIT en tant que référent agent. Une formation leur sera faite courant septembre 2021.

❖ **Groupement de commandes du Syndicat d'Électrification de Mauzé sur le Mignon**

Le Syndicat d'Électrification de Mauzé sur le Mignon propose aux communes d'adhérer à un groupement de commandes pour la « maîtrise d'œuvre, des études et travaux dans le cadre de projets d'électrification rurale, d'enfouissement de réseaux électriques avec l'éclairage public et le téléphone liés ».

Pour rappel, la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) ainsi que la gestion de l'Éclairage Public ont été transférées au SIEDS.

Après cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 15 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS de ne pas adhérer au groupement de commandes proposé.

du 27 mai 2021

Étaient présents : BOUCHERY Marie-Christelle, BERTAU Jean-Marie, GRATALOUP Monique, VIAUD Patrice, LIXON Myriam, CONSTANTIN Jocelyne, WIERZBICKI Pascal, WIERZBICKI Nadine, AUDE Christine, GIBault Florent, MOREAU Cédric, CHAT Cyril, BERTHELOT Lucie, TEILLET Philippe.

Étaient représentés : LATROMPETTE Sophie par AUDE Christine, PETORIN François par BOUCHERY Marie-Christelle, GIRARDEAU Fabrice par MOREAU Cédric.

Étaient absents non excusés : DUGLEUX Sébastien, MENNEGUERRE Jean-Luc.

❖ **Installation d'un Conseiller Municipal**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de M. MENNEGUERRE Jean-Luc, le Code Electoral prévoit que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant ».

Mme Aurélie MACE, candidate suivante sur la liste « VAL DU MIGNON AGISSONS ET PARTAGEONS » a été nommée de fait, Conseillère Municipale à la date du 17 mai 2021.

ACTUS DU MOMENT

Centre de vaccinations de Mauzé/M.

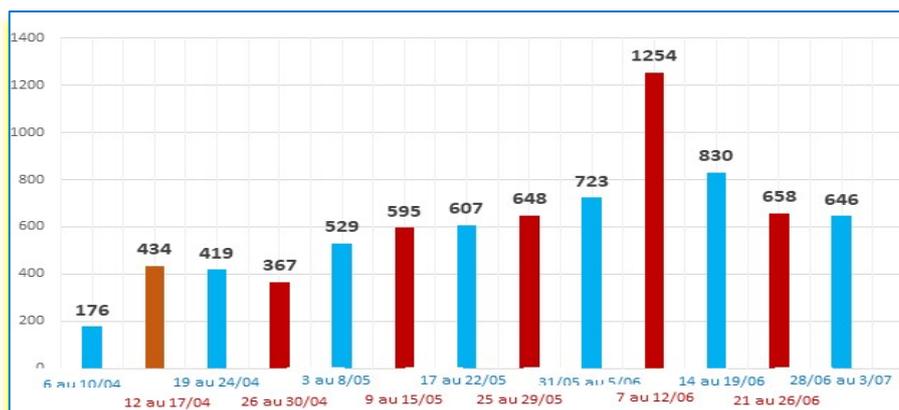
Depuis le 31 mai 2021, la **vaccination** est étendue à **tous** les adultes sans pathologie. **Depuis le 15 juin**, elle est également ouverte aux adolescents de 12 à 18 ans avec l'accord de leurs parents.

Le Centre de MAUZE SUR LE MIGNON vaccine via PFIZER.

Jusqu'à ce jour pas de problème particulier d'intolérance ou de réaction, hormis un malaise vagal certainement dû à la chaleur et /ou au stress, ce jour-là. Depuis, pas d'autre incident ...



Nombre de vaccinations par semaine depuis le 6 avril, 1^{ères} et 2^{èmes} doses



Nombre de communes rattachées => 14

AMURE, ARCAIS, EPANNES, FRONTENAY RR, LA FOYE MONJAULT, LA ROCHENARD, LE BOURDET, LE VANNEAU IRLEAU, MAUZE S/MIGNON, PRIN DEYRANCON, ST GEORGES DE REX, ST HILAIRE LA PALUD, VALLANS, VAL DU MIGNON

Nombre de bénévoles mobilisés :



Plus ou moins 68 mobilisé(e)s (dont une dizaine de Val du Mignon) depuis le 6 avril et ce jusqu'au moins le 4 décembre 2021... issus de toutes les communes participantes voire de plus loin.

Durée des présences des bénévoles : de 8h30 à 13h30 en moyenne les matins, de 13h30 à 18h en moyenne les après-midis.

Une structure avec une organisation assez lourde sous la direction de l'ARS, d'une équipe médicale très structurée (médecins et infirmières) et de bénévoles toutes et tous à votre écoute. Si vous n'êtes pas encore vacciné (e), nous vous conseillons de prendre

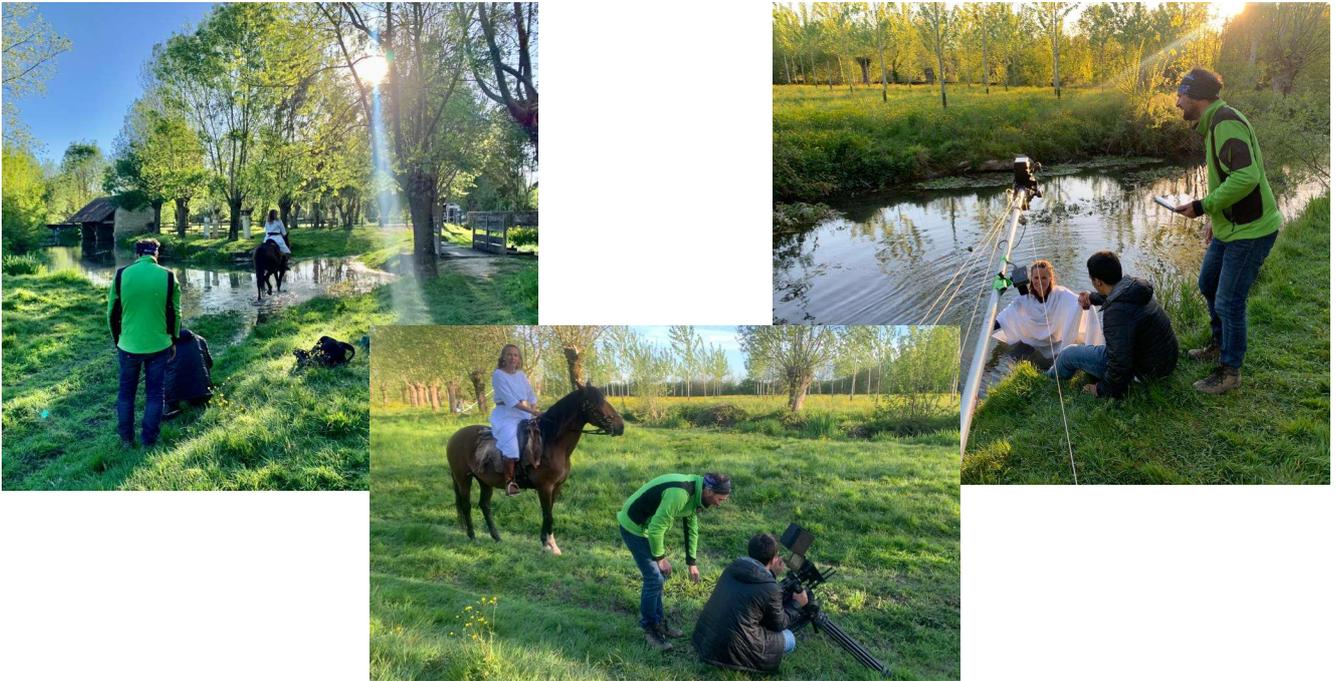
contact au **05 49 26 77 52 => Attention les horaires changent...**

Juillet		
Lundi		13H30 – 17H30
Mardi	9H – 13H	
Mercredi	9H – 13H	16H – 20H
Jeudi		13H30 – 17H30
Vendredi	9H – 13H	
Samedi	9H – 13H	13H30 – 17H30
Août		
Lundi		13H30 – 17H30
Mardi		16H – 20H
Mercredi	9H – 13H	16H – 20H
Jeudi		16H – 20H
Vendredi		16H – 20H
Samedi	9H – 13H	13H30 – 17H30

Tournage d'un film au Lavoir d'Usseau

Val du Mignon, Terre de tournage ! Le 28 Avril dernier, des séquences de film ont été tournées au Lavoir d'Usseau. Une comédienne et une doublure cavalière de notre commune, Sabrina Lepienne, ont réalisé « **Epona- Secrets de nos territoires** » qui est diffusé au rez-de-chaussée de l'Office du Tourisme de Niort dans le bâtiment « Le Séchoir » à PORT BOINOT.

Ce film est en introduction du lieu qui présente les richesses patrimoniales du Niortais (40 communes) Espace gratuit, interactif, numérique, il fera le plaisir de tous !



Ecole : My Keeper

My keeper est un dispositif d'alarme complet (intrusion et multirisques). Il a été installé à l'école Eléonore afin de répondre aux obligations de sécurisation des lieux et des personnes .

Des balises permettent d'avertir l'ensemble du personnel et les forces de l'ordre de façon différenciée selon le type de menace, ceci en toute discrétion afin de garantir la sécurité des personnes.

Simple d'utilisation, discret et efficace, ce procédé devrait rassurer les enseignants et les enfants , en espérant bien sûr qu'il ait à servir le moins possible.

Restaurant scolaire

A partir de la rentrée prochaine, la société Restoria assurera l'approvisionnement du restaurant scolaire de l'école Eléonore de Val du Mignon.

Les menus seront accessibles sur le site radislatoque.fr sous la rubrique « bienvenue à la cantine ». Ce site vous permettra non seulement de connaître la composition du menu dégusté par vos enfants, mais vous proposera aussi un modèle de menu complémentaire pour le repas du soir. Vous pourrez télécharger les menus de la semaine.

Les produits utilisés en frais seront davantage fournis par des producteurs locaux, notamment les fruits et légumes. Une part de produits bio et des menus végétariens sont prévus, ainsi que des animations mensuelles.

Bon appétit à tous.

Info Culture

Fête de Clôture des Centres de Loisirs (Epannes, Mauzé-sur-le Mignon, Saint-Hilaire-la Palud, Val du Mignon) du Centre Socioculturel du Pays Mauzéen : 30 Juillet 2021 à la Ferme Giraud

Petits & Grands, vous êtes cordialement invités à venir partager cette soirée de clôture des Centres de Loisirs du Pays Mauzéen dans la prairie verdoyante de la Ferme GIRAUD, avec la participation de la Fanfare COUAK'ONJOUÉ. C'EST GRATUIT . La vie normale d'avant est bien de retour - (obligation d'être muni de son pass sanitaire).

La sauvegarde des abeilles constitue un défi majeur pour l'ensemble de nos concitoyens qui sont de plus en plus sensibilisés à cette problématique déterminante pour notre avenir. Les abeilles ont en effet un rôle essentiel dans la pollinisation, assurant, avec l'ensemble des pollinisateurs sauvages, la reproduction d'environ deux tiers des espèces cultivées, soit près de 35 % des ressources alimentaires mondiales. Leur importance écologique, économique, et sanitaire (via la nutrition) est donc fondamentale. Or les abeilles sont aujourd'hui en danger : en France, 30% du cheptel meurt chaque année à cause de la dégradation de notre environnement. Un important travail de sensibilisation doit être mis en place auprès de la population afin de préserver les abeilles et les pollinisateurs. C'est pourquoi la commune de VAL-DU-MIGNON désire s'inscrire dans cette dynamique exigeant le respect de la biodiversité dans leurs appels d'offres publics, installant des ruchers pédagogiques, ou encore mettant en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles. Ces actions traduisent une forte demande sociale de protection de l'environnement, à laquelle nous nous attachons à répondre en commençant par adhérer à la démarche APicité en lien avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et le Collectif de Citoyens pour le Respect de l'Environnement de leur Territoire (CCRET).



Parc éolien du BREULLAC (Priaires)

Nous y sommes, le projet éolien du Parc de Breuillac va démarrer à Priaires. Fin juillet tous les baux emphythéotiques seront signés et les premiers travaux commenceront en août/septembre. Le montage des mâts d'éoliennes sera réalisé jusqu'à fin 2022 pour une mise en exploitation début 2023. Nous ferons un point régulier sur l'avancement des travaux.

Nous espérons pouvoir associer les enfants à ce projet en favorisant une collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école Eléonore et organiser une ou plusieurs visites du chantier, ceci afin de sensibiliser les enfants au développement des énergies renouvelables.



Flash CULTURE

SPECTACLE « GOOD BYE PERSIL » UN SAMEDI SOIR DE JUIN A LA FERME GIRAUD & ATELIERS DE DECOUVERTE MUSICALE A L'ECOLE D'USSEAU AVEC LE COLLECTIF GONZO ET SON LABORATOIRE DE RECYCLERIE MUSICALE

Dans le cadre de la Cinquième Saison, festival organisé par Niort Agglo en lien avec la commune de Val du Mignon et la participation du Comité des Fêtes, Good Bye Persil a été proposé au public.

Après son annulation en 2020, et plus de cinq mois d'incertitudes et de tractations, en raison de la pandémie, un report de date ... enfin en ce samedi 5 Juin 2021 la twingo verte toute pétaradante est bien arrivée à 19 H 45 devant la ferme Giraud avec les deux Frères à son bord.

Par une belle soirée de début d'été, où le soleil était au rendez-vous, plus de 250 personnes se sont retrouvées, dans cet écrin de verdure, même s'il avait fallu préalablement s'inscrire en ligne.

La fin du confinement avait sonné, avec encore une pincée de couvre-feu. Une jauge à respecter, un masque obligatoire, du gel, des gestes barrières, de la distanciation, mais enfin on se retrouvait. Il y avait des artistes, des spectateurs de tous âges, de la musique, du son ... de la vie .. fini l'isolement. On pouvait enfin se retrouver, parler et vivre un spectacle ensemble. Que du bonheur !! Cela faisait plaisir à voir. Les gens souriaient, on échangeait ...

Nos deux frères n'étaient pas des cambrioleurs invétérés, mais deux êtres extrêmement touchants qui voulaient donner une dernière demeure digne, fleurie à leur fidèle compagnon à quatre pattes « Persil »...de l'humour visuel, des cascades burlesques, des effets spéciaux et du son.

Une belle soirée où l'on a partagé de belles émotions en profitant du charme de la Ferme Giraud.

Ce spectacle avait été précédé le lundi 31 Juillet de deux ateliers de découverte artistique avec les élèves de l'Ecole Eléonore d'Olbreuse. En lien avec l'équipe éducative, la Ligue de l'Enseignement des Deux Sèvres et le collectif Gonzo avec leur « laboratoire de recyclerie musicale », tous les élèves de primaire ont découvert qu'on pouvait faire de la musique avec des objets très hétéroclites ...

Un bel après-midi de partage et de découverte pour les enfants et les enseignants auprès des deux artistes du Collectif Gonzo qui les ont initiés et leur ont fait découvrir tous les merveilleux sons musicaux obtenus avec des bambous, des tuyaux plastiques, etc.

Pour cet après-midi là, le soleil était de la partie et ces ateliers se sont déroulés pour la plus grande joie de tous les participants dans le jardin qui jouxte l'école. Même si le masque était de rigueur, les enfants étaient heureux et les adultes présents ont apprécié.

L'accompagnement à la scolarité a eu 20 ans cette année. Au fil des années des variantes (mot d'actualité !) sont intervenues.

Cependant, cet accompagnement continue d'assurer la présence de bénévoles adultes (avec néanmoins une interruption de quelques mois pendant la pandémie) auprès des enfants du primaire du Val du Mignon, le mardi soir après l'école.

Il est proposé : un soutien pendant leurs devoirs et leçons, un accompagnement dans un projet thématique annuel, des animations autour d'activités tels que lecture - jeux éducatifs...

Le temps d'encadrement a évolué : à 16 heures 30 nous attendons les enfants dans la cour de l'école pour un départ des enfants de la salle polyvalente à 18 heures 30, avec la personne désignée par le(s) parent(s).

L'objectif de l'accompagnement à la scolarité : apprendre à l'enfant à devenir autonome et avoir (naturellement) l'envie d'apprendre, de découvrir, de s'ouvrir sur son environnement.

Pour ce faire, nous rythmons chaque rencontre en 3 temps :

- « Je me pose » Discussions, échanges autour du goûter que nous offrons
- « Je révise » l'enfant fait ses devoirs
- « Je me détends » L'enfant participe à des jeux éducatifs ou au projet de l'année.

Ces rencontres sont enrichies par le projet annuel. Le tout 1^{er} s'est ancré dans l'environnement immédiat des enfants : « Raconte-moi mon village. »

Puis nous sommes allées de découvertes en découvertes avec des thèmes comme les papillons, les timbres, les voyages réels ou imaginaires, la musique, les métiers, les animaux, la mer, les châteaux, le livre, la nature ...

Dans ce cadre-là, des intervenants partagent leurs connaissances et proposent une activité, des sorties familiales sont organisées comme, un spectacle au Moulin du Roc, une sortie nature, une nuit dans une yourte...

Ce samedi 3 juillet nous terminerons le cycle par une aventure, en plein air et en famille, dans le parc « Au coq à l'âne » à St Georges de Rex.

Pour s'inscrire à l'accompagnement c'est simple : en début d'année scolaire, il suffit de retourner le coupon-réponse déposé par les enseignants à notre demande dans le cartable de chaque enfant.



Comité des fêtes d'Usseau

Le « retour à la normale », la convivialité, besoin de se rassembler, faire un apéro, se réunir avec les amis autour d'un barbecue, aller se déguster une assiette dans un marché local, ... Autant de petits bonheurs que l'on avait presque perdu l'habitude de vivre. Ca y est ! Mr le préfet a élargi les mesures drastiques et fini le couvre-feu... En avons-nous fini pour autant avec cette menace ? pas si sûr, c'est la raison pour laquelle le Comité des Fêtes et des Loisirs d'USSEAU 79 ne va pas relâcher, lui non plus, sa vigilance.

On se retrouve, certes pour le 14 juillet ; on réorganise un vide greniers ; on mettra peut être quelques tables pour se poser lors de la soirée mais pas de bal, ...Nous serons quand même attentifs aux gestes barrières. Ce serait tellement dommage après tant d'efforts et de contraintes de nous faire « terrasser » par ce « variant DELTA ».



APE Usseau

La fin de l'année est arrivée et l'école est fermée. Initialement une kermesse était prévue le 12 Juin pour fêter comme il se doit la fin de l'année. Mais compte tenu des mesures sanitaires encore en vigueur et un refus de la préfecture pour cette date, nous n'avons pas pu la faire.

Mais, voulant absolument offrir aux enfants des moments de détente et de rigolade, nous avons décidé, non pas de faire une Kermesse de fin d'année, mais **une Kermesse de rentrée !!**

Alors à vos agendas : le **Samedi 4 Septembre 2021** sera une journée remplie de joie et de rire. Nous vous donnons rendez-vous sur le stade **de 14h à 21h** pour que les enfants profitent de structures gonflables, de barbe à papas et autres surprises ! Nous profitons aussi de ce message de fin d'année **pour remercier** les parents, les personnes, la municipalité et le Comité des Fêtes d'Usseau d'avoir participé en nombre, à nos ventes de saucissons, madeleines, cadeaux de fêtes des parents, et de nous avoir permis de tenir un stand au vide-grenier... Cela nous a permis d'offrir aux enfants cette année : un livre à chaque enfant pour Noël, de nouvelles draisiennes pour la cour de l'école, des lots de divers ballons pour des parties de jeu endiablées, une belle Kermesse de rentrée.

Et nous comptons bien pouvoir offrir à Noël, un spectacle pour émerveiller les yeux des plus petits comme des plus grands.

Nom de l'association	Subvention accordée 2019	Subvention 2020	Subvention 2021
AAPMA	175	250	300
ACCA THORIGNY	100	150	200
ACCA PRAIRES	100	150	200
ACCA USSEAU	150	150	200
ANCIENS COMBATTANTS	125	250	300
APE	350	400	400
CCRET	100	150	150
COMITE DES FETES USSEAU	350	450	450
FAMILLES RURALES	100	150	200
FOOT	350	400	350
MEEPLES	N'existait pas en 2019	250	300
UNION POUR LA MUSIQUE / BEAUVOIR	Non demandée en 2019	50	50
MARCHE ENSEMBLE BEAUVOIR	Non demandée en 2019	50	50
USEP COOP SCOLAIRE	200	250	250
THEATRE CABALLICARE (Sabrina LEPIENNE)	Non demandée en 2019	200	250
	TOTAL	3300	3650

VEILLE ET PROPOSITION

Les subventions allouées aux associations ont été augmentées de façon significative. Cela était nécessaire afin de refonder un lien social très dégradé par les restrictions imposées par la pandémie.

L'assainissement constitue toujours une préoccupation majeure pour de nombreux habitants d'ANTIGNY et du centre-bourg d'USSEAU. Il est urgent que les responsables de la CAN viennent présenter à la population de Val du Mignon les solutions d'assainissement retenues ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Il est impératif que les habitations, ne disposant pas d'emprise foncière suffisante, puissent être dotées rapidement d'un système d'assainissement les mettant en conformité avec la réglementation.

Le 27 mai dernier, le Tribunal Administratif (TA) de Poitiers a retoqué 9 des 16 projets de retenues de substitution (Bassines) dont celle qu'il est projeté de construire à Praises. Sans s'opposer fondamentalement au projet, le TA a en effet estimé que les volumes d'eau stockés dans ces retenues devaient être sérieusement révisés à la baisse.

Le droit à l'eau est conditionné au respect d'un protocole qui impose, aux agriculteurs signataires, des obligations pour développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

L'eau est un bien commun c'est la raison pour laquelle l'équipe « veille et propositions » restera vigilante sur le respect rigoureux des règles qui fixent ce droit à l'eau.

Le nombre de médecins exerçant dans les zones rurales diminue. Si rien n'est anticipé, notre commune se trouvera au centre géographique de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler un désert médical. Cette situation géographique de centralité constitue un atout majeur pour porter un projet de création d'une maison de santé. Tous les acteurs concernés, par ce sujet de santé publique, devraient d'ores et déjà être sollicités afin de mener les réflexions et études visant à trouver des solutions d'avenir.

Les restrictions sanitaires devraient encore s'assouplir. Il est donc temps, pour l'équipe municipale en place, de présenter ses projets de développement pour notre commune. Les importantes capacités d'autofinancement générées par les efforts de gestion rigoureuse de la mandature précédente devraient permettre, sans plus tarder, la réalisation de projets que nous souhaitons ambitieux et financièrement optimisés par la recherche systématique de subventions.

Sébastien DUGLEUX, Fabrice GIRARDEAU, Philippe TEILLET, Aurélie MACE-THUAULT

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU
79210 VAL DU MIGNON
Tél. : **05.49.04.85.16**
Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Site : www.mairie-valdumignon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 9h à 12h
PRAIRES : Vendredi => 15h à 18h
THORIGNY SUR LE MIGNON : Mardi => 8h30 à 12h30